1re FORCE SYNDICALE
SYNDICAT AUTONOME
SPP - PATS SDMIS
04.72.80.53.98
17 Av. DEBOURG
69007 LYON
contact@syndicatautonomesdmis.com
sasdmis69@gmail.com

Madame la présidente
du conseil d'administration du SDMIS

Lyon, le 10 mars 2022

N° 2022_08

Objet : Préavis de grève relatif aux demandes d'évolutions, salariales et des conditions de travail des SPP et PATS du SDMIS69, du 17 au 23 mars 2022

Madame,

Nous vous informons par ce courrier d'un **préavis de grève au SDMIS** déposé par notre organisation, le **Syndicat Autonome SDMIS69 SPP-PATS**. Préavis de grève courant **dans notre collectivité du 17 mars 2022 00h00 au 23 mars 2022 23h59**.

Ce préavis est motivé par une demande d'évolution :

- Salariale avec, sur le plan national, l'augmentation du point d'indice des agent.e.s de la fonction publique, des grilles salariales ainsi que la sécurisation des pensions face à la forte inflation déjà présente et au risque de stagflation à venir accélérant la poussée inflationniste. Au niveau de notre collectivité, une demande de revalorisation des SPP et AATS de catégorie C, à travers l'augmentation des primes comme l'IAT, SFT et résidence, pour un montant mensuel de 150€/mois/agent.e.
- Pour ce qui est des conditions de travail, la mise en place des mesures proposées par les agent.e.s et portées par notre organisation. Comme la continuité de la démarche écoresponsable/SSQVS suspendue depuis le 04 mars 2022.

Dans le cadre de ce préavis, nous vous demandons comme cela a déjà été le cas pour un syndicat (considéré comme utile à la direction) sur le préavis de grève du 25 juin 2021 (12h écomobilité/SSQVS), de nous transmettre les détails/tranches de 12h du nombre de grévistes par centres de secours.

Enfin, se basant sur les précisions du Code du Travail et de son article L2512-2, stipulant, que pendant ce préavis de grève, les employeurs et les organisations syndicales sont tenus de négocier, nous restons donc à votre disposition pour vous rencontrer.

Dans l'attente de votre réponse, notre organisation vous prie, Madame, d'agréer l'expression de notre plus haute considération.

Pour le Syndicat Autonome
SDMIS SPP- PATS
Président départemental
Steeve MARTINEZ

